

Synthèse de la réunion du bureau du 27 juin 2018

Le bureau du Cnis s'est réuni sous la présidence de Patrice Duran le 27 juin 2018.

Le rapport du groupe de travail sur la déclinaison française des indicateurs de développement durable (ODD) a été présenté par son président Jean-René Brunetière.

Il a rappelé en introduction les contradictions inévitables que présente le développement durable, les progressions économiques, sociales et environnementales ne pouvant être satisfaites simultanément. Les 17 objectifs de développement durable, sur lesquels s'est entendue la communauté internationale en 2015 s'inscrivent dans cette contradiction. Dans ce contexte, les indicateurs déclinés par l'ONU et qui s'adressent aux législateurs et aux gouvernements doivent être compris comme des curseurs entre des exigences contradictoires.

Le rapport présente les 98 indicateurs retenus pour le suivi des stratégies françaises concourant au développement durable, ainsi que leur valeur. Ces indicateurs, déjà disponibles en France, ont été jugés suffisamment pérennes et robustes pour être utilisés jusqu'en 2030 et sont détaillés en séance.

Ce tableau de bord est appelé à évoluer, notamment pour prendre en compte la « feuille de route » des ODD, qui sera publiée prochainement.

Le rapport comprend en outre dix recommandations, visant à améliorer la connaissance dans plusieurs domaines et à assurer le meilleur usage possible de ce tableau de bord

Le bureau a validé ce rapport, en soulignant la qualité des travaux du groupe.

Patrice Duran a abordé les points d'actualité du Cnis en rappelant la prochaine rencontre organisée le 2 juillet dans le cadre du moyen terme et qui sera consacrée aux enjeux des nouvelles sources de données, en informant le bureau de la nomination récente de Pierre-Philippe Combes comme nouveau président de la commission Territoires. Il a ensuite évoqué la présentation par la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle) de la nouvelle nomenclature des niveaux de certification, lors de l'inter-commission Services publics, services aux publics et Emploi, qualification et revenus du travail conformément à l'avis n°8 du moyen terme 2014-2018 pour affirmer que cette nomenclature, qui n'est pas une nomenclature statistique a été présentée pour information lors de cette inter-commission et que la conclusion des travaux menés au sein de la commission qui en avait la charge ne saurait être remise en cause. Le point suivant a été l'occasion d'examiner les avancées des travaux menés dans le cadre de la préparation de l'enquête Trajectoires et Origines (Teo), en rapport avec l'avis d'opportunité de cette enquête qui portait une réserve relative aux finalités de repérage des populations appartenant à la troisième génération d'immigrés. La maîtrise d'ouvrage a rappelé que l'objectif est d'analyser une hypothèse de persistance, éventuellement variable selon les origines, des discriminations au-delà de la deuxième génération. Cet objectif a été approuvé par le bureau. La constitution d'un sur-échantillon dédié pour cette analyse a été soutenue et appréciée comme un élément prospectif conforme à l'avis d'opportunité. Le bureau a recommandé à la maîtrise d'ouvrage d'étoffer cet échantillon supplémentaire, de manière à ce que tous les descendants appartenant à la troisième génération d'immigrés non européens y soient représentés.

Le point suivant de l'ordre du jour était consacré à l'élaboration du moyen terme 2019-2023. **Cédric Afsa** a d'abord présenté un bilan des avis du moyen terme 2014-2018, dont il ressort que la grande majorité des avis émis ont été suivis, traduisant des avancées substantielles dans certains domaines et mettant en

évidence le rôle primordial des groupes de travail et des rapports. Les manques, lorsqu'ils existent concernent le plus souvent des avis couvrant plusieurs commissions, ou des avis trop larges, voire des avis peu engageants. L'activité des commissions est marquée dans quelques cas par des questions de périmètre : la commission territoires gagnerait à être recentrée sur les questions spécifiquement territoriales (zonages, localisation des populations sur les territoires, l'accès aux services, ...) et non sur des déclinaisons territoriales de thématiques relevant d'autres commissions. La question de la frontière entre les commissions Services publics et services aux publics et Démographie et questions sociales se pose pour certains sujets, comme les personnes âgées, nécessitant peut-être, sans redéfinir le périmètre de ces deux commissions, d'opérer un partage des thèmes autour de l'offre d'une part et de la demande d'autre part.

La phase de recueil des besoins des utilisateurs s'est notamment appuyée sur les résultats d'une consultation publique menée à partir d'un questionnaire mis en ligne sur le site du Cnis, dont les réponses ont été très riches. Les sujets d'intérêt les plus fréquemment cités sont les questions territoriales, les inégalités sociales et économiques, l'environnement et le développement durable, les déplacements et la mobilité, et de manière plus transversale, des demandes de rétrospectives et d'analyses longitudinales, mais aussi de comparaisons internationales, d'exploitation des nouvelles sources de données et de renforcement de l'accompagnement des utilisateurs. Enfin, les réponses motivent les sujets en les reliant à des enjeux de société et invitent à lier les thèmes.

Cette consultation demande à être complétée, sur les sujets économiques, notamment par l'exploitation des recommandations des rapports de groupes de travail.

La phase suivante, consistant à rédiger les avis, s'appuiera sur quelques principes : des avis moins nombreux, mieux calibrés, engageants et invitant, dans un certain nombre de cas, à croiser les thèmes. La distinction entre avis généraux et avis de commissions sera maintenue.

Jean-Luc Tavernier a commenté l'actualité du service statistique public (SSP).

Au titre des dossiers internationaux, le comité du système statistique européen (CSSE) s'est réuni le 17 mai, et a notamment abordé les indicateurs de prix sur l'immobilier commercial, dont il est ressorti la nécessité d'engager une réflexion sur ce sujet, au sein d'une task force, à laquelle la France sera représentée par le SDES (service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire). La question du règlement cadre, portant sur les questions démographiques et qui défend l'utilisation généralisée à tous les pays des données administratives pour produire des résultats annuels rapides au niveau carroyé, a été discutée avec la directrice générale d'Eurostat, pour suggérer un assouplissement de des propositions. Le comité statistique de l'OCDE s'est réuni les 20 et 21 juin et a traité notamment de la mesure de la globalisation en examinant les recommandations formulées par le groupe d'experts réuni par l'OCDE sur ce sujet, parmi lesquelles la conduite d'une réflexion sur la localisation des unités statistiques et le développement des comptes des multinationales.

Concernant l'actualité du service statistique public, il est précisé que le président du groupe de travail du Cnis sur la déclinaison française des indicateurs de suivi des ODD sera membre, avec l'Insee, d'un des groupes de travail créé par le comité de pilotage de Haut niveau sur les ODD, dont la mission est de construire la feuille de route sur la mise en œuvre par la France. Le directeur général a signalé d'importants travaux statistiques de changement de base et de passage en référence 2015 pour les indicateurs conjoncturels de court terme et a rappelé le changement de base pour les comptes nationaux. La valorisation des sources et travaux sur les DOM est l'objet d'une nouvelle mission créée récemment au sein de l'Insee, dont les premiers travaux vont permettre la mise en ligne sur le site insee.fr de chiffres clés sur l'emploi et le chômage au sens du BIT, pour chacun des 5 DOM. La mesure de l'emploi a fait l'objet d'un audit de l'inspection générale de l'Insee pour déterminer quelles améliorations pouvaient être apportées par l'Insee sur la mesure de l'emploi national en termes de communication, de documentation et de méthodologie auprès des utilisateurs. Les résultats de cet audit ont été présentés à l'ASP lors de sa séance du 28 mars. Après le constat que les trois sources (estimations d'emploi, Enquête Emploi et enquête annuelle de recensement) produisent des résultats nécessairement différents et que l'Insee communique auprès des utilisateurs de façon satisfaisante sur ces différences, le rapport comprend les recommandations suivantes : améliorer la documentation mise à disposition du public, rebaser régulièrement les estimations annuelles d'emploi, conduire des travaux méthodologiques pour corriger la sous-estimation de l'enquête emploi sur l'emploi des jeunes. Deux projets ont été évoqués : l'appariement de l'EDP (Échantillon démographique permanent) avec des données de santé, dans le but d'analyser les inégalités sociales de santé et le projet Nautile, qui a comme objectif de renouveler les « zones d'action enquêteurs », dans le cadre d'une nouvelle procédure de tirage des échantillons des enquêtes ménages à partir de la nouvelle source Fideli (Fichier démographique des logements et des individus).

Enfin, le directeur général a évoqué **les principales publications du SSP des derniers mois**.